

MEYLAN

Baisse de la population : « Je ne suis pas inquiète »



REPÈRES

MEYLAN : EVOLUTION DE LA POPULATION

■ 1800 : 1 074 habitants
1901 : 874 ; 1 946 : 1 236
1962 : 3 113 ; 1968 : 6 534
1975 : 12 122 ; 1990 : 17 938 ;
1999 : 19 044 ; 2006 : 17 964 ;
2007 : 17 766 ; 2008 : 17 727

POPULATION 2008 : LES AUTRES VILLES DU CANTON

■ La Tronche : - 0,46 %
■ Corenc : + 0,3 %
■ Le Sappey-en-Chartreuse :
+ 2,1 %
■ Sarceñas : + 2,6 %

Les 80 logements (dont 64 en logement social) de la ZA des Sources ont été livrés en 2009 et 2010. Marie-Christine Tardy : « Nous avons dépassé de 33 % l'engagement initial du plan local de l'habitat 2004/2009 ».



« Je ne suis pas inquiète ».

► **Les élus en poste depuis dix ans ont-ils suffisamment anticipé ce phénomène ?**

« Absolument, nous avons toujours répondu aux exigences du plan local de l'habitat (PLH). La chambre régionale des Comptes a d'ailleurs félicité trois communes de l'agglomération dont celle de Meylan, pour leur production de logements collectifs privés et sociaux sur le PLH 2004/2009. Nous avons dépassé de 33 % l'engagement initial ».

« Nous prévoyons de construire 2 500 logements d'ici à 2025 »

► **Les conséquences sur les finances de la Ville et le niveau de service public vous inquiètent-elles ?**

« Pas du tout, nous n'avons aucune inquiétude. Cette baisse n'est pas une surprise, nous en avons déjà fait le constat et tiré les conséquences. Vous citez des chiffres de 2008, mais aujourd'hui, nous avons des signes de reprise démographique. Le chiffre de l'Insee prend en compte la population to-

talie incluant les résidences secondaires, ce chiffre baisse encore mais moins vite que les années précédentes. En revanche, la population municipale repart à la hausse en 2008 (N.D.L.R. : + 7 habitants, de 17 200 en 2007 à 17 207 en 2008). Ce qui nous a permis d'accueillir + 72 enfants dans nos écoles et d'ouvrir deux classes ». Les chiffres 2009 et 2010 devraient être aussi positifs ».

► **Quels moyens mettez-vous en œuvre aujourd'hui pour palier à cette diminution de la population meylanaise ?**

« Le nouveau PLH 2010/2015 vient traduire les premières esquisses de notre projet de Ville. Il prévoit la construction de 534 logements. Nous allons maintenant poursuivre cet important effort jusqu'en 2025.

Nous planifions de construire, sur nos trois secteurs stratégiques : Inovallée, cœur de ville et entrée Ouest, 2 500 logements d'ici à 2025 dont 25 % de logement social classique et 10 % d'accession sociale à la propriété.

Avec une réserve : que le conseil général effectue les travaux prévus sur les berges de l'Isère ».

Propos recueillis par Monique BLANCHET

L'avis de l'opposition

■ **Philippe Cardin, groupe parti socialiste :**

« Les chiffres s'accordent avec le sentiment qui règne dans notre ville.

Meylan vieillit, ce qui entraîne un nombre de personnes en diminution par foyer, une faible pression sur les sphères de l'enfance et des jeunes, un faible dynamisme dans le monde associatif, un moins grand souci du monde actif et une baisse de ressources financières pour la commune.

C'est une phase normale dans l'histoire des villes à forte expansion dans les années 70 et 80, qui aurait dû être anticipée pour Meylan par nos dirigeants politiques actuels. Seul un programme plus ambitieux de logements accessibles aux classes moyennes (SRU) aurait permis de passer le "trou de la vague" et limiter le coût, exorbitant, de l'habitat dans notre ville.

Il n'est pas trop tard pour agir et nous demandons fortement une proportion importante de logements publics type SRU orientés vers les jeunes familles dans les nouveaux programmes de construction de logements.

La volonté politique partagée d'augmenter rapidement la population de notre ville à plus de 20 000 habitants doit s'accompagner d'une politique affichée de densification dans les quartiers les moins peuplés, d'un maintien d'un certain nombre d'équipements collectifs, du développement des transports en commun et de la redynamisation d'Inovalée en concertation sincère avec la Métro ».

■ **Marie-Odile Novelli, groupe Écologistes :**

« En Isère, territoire attractif, seules les zones Meylan-Domène et Fontaine sont en déclin démographique. Après une apogée vers 2000 nous sommes revenus en dessous du niveau de 1990.

Il n'y a pas assez de logements accessibles à tous, pour les familles. Comme il n'est pas questions de brader notre patrimoine historique bâti et naturel (végétal, paysager, aquatique...), la solution consiste à favoriser le collectif de qualité et le renouvellement urbain notamment le Nord-Ouest d'Inovalée.

Il faudra aussi veiller à l'offre sociale de services aux Meylanais, et susciter l'innovation telle que l'habitat coopératif comme nous incitons à le faire à la région ».

Meylan souffre d'un mal chronique : la diminution du nombre de ses habitants. Entre 1999 et 2008, la ville est passée de 19 044 habitants à 17 727 en 2008, soit une perte de 1 317 habitants, - 6,9 % en moins de dix ans.

Marie-Christine Tardy, maire, explique pourquoi elle n'est pas inquiète devant ce constat. Et donne ses solutions pour enrayer cette baisse.

► **La réduction de la population, est-elle une volonté politique ?**

« Non, surtout pas ! »

► **Comment expliquez-vous alors cette baisse importante de la population ?**

« Le vieillissement, la décohabitation, le coût du fon-